34e ANNEE N° 2673 PARAIT LE SAMEDI 14 JUILLET 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN— Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence Havas, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,50
Commerciales (la ligne) 0.60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Dans l'Enseignement

Modifiant les dispositions législatives adoptées en 1919 et en 1921, qui furent jugées inapplicables par suite du recrutement difficile du personnel de l'enseignement primaire l'article 122 de la dernière loi de finances porte que le brevet supérieur sera désormais exigé des intérimaires, suppléants et stagiaires désirant la titularisation. Par contre, le passage par l'école normale reste facultatif. Nous avons critiqué ici cette disposition, au lendemain du vote de la Chambre. Sans y insister à nouveau, ajoutons que les maîtres et maîtresses entrés dans le service de l'enseignement primaire public avant le 1er janvier 1920 pourront être titularisés sans justifier de la possession du brevet supérieur.

L'article 138 réglemente l'attribution des prêts d'honneur, confiée aux soins d'un office national, rattaché au ministère de l'instruction publique et pourvu de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

En vertu des dispositions de l'article 139, les professeurs de l'enseignement supérieur pourront désormais remplir plusieurs fonctions et occuper plusieurs chaires rétribuées par l'Etat, les départements, les communes, les établissements d'utilité publique, etc.., sans que leurs émoluments cumulés puissent excéder un total de 50.000 francs par an.

Les professeurs chargés de cours, licenciés ou certifiés de lycées de garçons des départements, qui depuis plusieurs années mènent une active campagne pour obtenir la titularisation de 30 0/0, ne reçoivent pas encore cette année complète satisfaction, puisque l'article 140 de la loi du 30 juin n'accorde cette titularisation que dans la limite maximum de 25 0/0 du nombre total des professeurs titularisés non agrégés et des professeurs chargés de cours, quand ils compteront vingt années de services, dont dix comme professeurs chargés de cours.

Bonne nouvelle pour les examinateurs ! Une allocation de 1 franc par candidat est accordée aux jurys d'examen du certificat d'études primaires élémentaires (article 142).

Les articles 144 et 145 visent la titularisation des auxiliaires et des délégués dans les écoles primaires supérieures, les collèges et les lycées.

Nous avons parlé l'hiver dernier d'un projet de reclassement des vieux stagiaires de l'enseignement primaire élémentaire, titularisés le 1r janvier dernier, après dix ans au moins de services. L'article 146 de la loi de finances prescrit ce reclassement, dont un règlement d'administration publique fixera les conditions.

Dans les écoles normales primaires d'instituteurs ou d'institutrices où existe une quatrième année d'études, une allocation annuelle de 500 frs. sera accordée aux directeurs, directrices et professeurs chargés de cet enseignement prolongé (art. 147).

Désormais, les frais de tournées des inspectrices départementales des écoles maternelles seront portés au compte de l'Etat seul, et non plus partagés avec les budgets départementaux (art. 143).

Enfin, les articles 189 à 192 autorisent le ministre de l'instruction publique à engager des dépenses et à verser des subventions en faveur des constructions scolaires à effectuer pour le service des quatre ordres de l'enseignement public.

P.-G. MARTIN.

du *Radical de Paris.*

LE MAROC

Le Maroc a joué un grand rôle depuis 19 ans dans les débats diplomatiques européens — et même dans la préparation de la guerre mondiale.

Il y a eu les accords franco-anglais et franco-espagnols, le débarquement de Guillaume II à Tanger, la conférence d'Algésiras, l'affaire de la légion étrangère à Casablanca, Agadir.

Mais la guerre mondiale, en écartant l'Allemagne du Maroc, n'a pas résolu toutes les questions pendantes.

D'ailleurs, si certains problèmes ont disparu, d'autres ont surgi.

Et voilà comment la France, l'Angleterre et l'Espagne viennent de confier à une commission d'experts le soin de statuer sur le cas de Tanger.

Jamais ce cas n'a été examiné à fond.

Si l'on a toujours ajourné un tel examen, c'est qu'il apparaissait comme essentiellement scabreux.

Il y a au Maroc un Sultan qui exerce une autorité au moins officielle et nominale.

Il y a une zone de protectorat français et une zone de protectorat espagnol.

Si Tanger a eu jusqu'ici un sort incertain, c'est que les compétitions s'y donnaient dangereusement carrière. Tanger n'est pas seulement la capitale diplomatique du Maroc ; elle est un grand port, la tête de ligne d'une future voie ferrée ; elle est surtout un point stratégique en face de Gibraltar.

L'Angleterre n'a osé la réclamer ayant fait abandon de ce qu'elle appelle ses droits sur les terres du Maghzen. Mais elle redoute qu'une autre grande puissance en s'en emparant n'y crée une base navale.

Aussi bien, elle réclame l'internationalisation, qui a ses avantages et ses inconvénients.

Le Gouvernement français estime que Tanger doit relever directement du Sultan. Thèse combattue à Londres, où l'on suspecte la docilité de ce Sultan à l'égard de la France.

Le Gouvernement espagnol a peine à fixer sa politique, parce que sa politique marocaine est elle même hésitante. Les Mauristes, les républicains et les socialistes requièrent l'évacuation du Maroc ; les militaires veulent y envoyer une grande expédition.

C'est pourquoi la conférence de Tanger peut durer plus encore que la conférence de Lausanne.

En attendant on se bat au Maroc et on y meurt.

Il n'est pas de semaine que les forces espagnoles n'éprouvent des pertes cruelles dans des échaffourées stériles.

Quant au maréchal Lyautey, il déclare qu'il pacifie, mais cette pacification coûte cher. M. Maginot a avoué la semaine dernière que nous avons perdu plus de 400 officiers et soldats depuis janvier.

Après tant d'années de pacification ne pourrait-on avoir la paix ? Et ne mettra-t-on pas un frein à toutes ces campagnes sanglantes ?

POUR "L'ÉDUCATION"

Une Industrie qui meurt

Nous manquons d'éducation. Nous manquons d'éducateurs

Je n'entends point par ce mot : l'éducation, le développement dans l'homme de toute la perfection que sa nature comporte, comme aurait dit Stuart Mill.

Celle que je vise, plus modeste et tout économique, comprend l'éclosion des vers à soie, leur alimentation et leur montée en bruyère.

Qu'elle soit en décadence en notre pays, hélas ! c'est incontestable. Et l'on comprend que le groupe interparlementaire de la soie et des industries annexes, qui comprend 115 sénateurs et députés, ait reçu l'autre jour les doléances de la Fédération de la soie et de ses 38 unions ou syndicats, par la voix du distingué M. Fougère.

Si, en effet, la soierie française consomme actuellement quelque 60 millions de kilos de cocons frais pour ses 4 à 5 millions de soie grège, elle en demande bien peu aux « éducateurs » français.

Elle leur en demande 2.500.000 kilos, le vingtième, alors qu'autrefois elle leur en prenait 25 millions. C'est une chute.

La circulaire de M. Chéron, qui vient d'appeler l'attention des préfets et des directeurs départementaux des services agricoles sur la nécessité de développer la production séricicole, et donc particulièrement opportune

L'intérêt économique qu'il y a pour notre pays à developper notre sériciculture nationale et à restreindre de coûteuses importations est évident. L'intérêt économique et social qu'il y a pour notre pays à rendre son ancien éclat à notre jolie industrie rurale de la soie est manifeste : par là, en effet, on ramènera ou on fixera beaucoup de jeunes à la terre et alentour. L'intérêt général, industriel et esthétique d'un pareil développement peut aisément aussi se démontrer : car

© VILLE DE SISTERON

rien ne vaut pour sa splendeur. la qualité de la vraie soie française faite avec de vrais cocons français.

Mais aussi et l'argument ne touchera pas moins ceux que nous voulons atteindre. nos amis des campagnes auront un réel profit particulier à se faire " éducateurs ".

Pour « l'éducation », en effet, presque pas de main-d'œuvre, depuis qu'est propagé l'élevage « aux rameaux » : quelques semaines d'application dont quinze jours de vrai travail : aucun labeur pénible ; surtout de la propreté ; des travaux de petites mains, de femmes et d'enfants, la plupart du temps...

Or, cela paie bien. La prochaine campagne se présente sous des auspices particulièrement favorables. Le prix des soies grèges, qui était de 40 à 45 francs le kilo avant la guerre, était l'an derdier de 350 francs.

Quand l'intérêt général se conjugue ainsi avec l'intérêt particulier, résisterait-on à son appel.

J. D.

ÉCHOS & NOUVELLES

Forts en thème

Voici la distribution des prix du Concours général. Exaltée par les uns, décriée par les autres, cette vieille institution, ressuscitée, fait une heureuse sélection parmi les plus brillants élèves de nos collèges. A relire son palmarès, on voit combien de personnalités marquantes dans les sciences ou les lettres elle a léguées rien qu'à notre génération. Et ce sont Th. Reinach, « le lauréat des lauréats », qui remportait toutes les couronnes, Lavisse, Boutroux, Bourget, Doumic, Bergson, Maspéro, Ch. Diehl, Ribot, Tardieu et bien d'autres encore. Les détracteurs de cette épreuve — sorte de championnat intellectuel — allèguent que c'est l'aboutissement des forts en thème, des bêtes à concours gavées, abruties de travail qui, souvent, échouent lamentablement dans la vie.

Quoi qu'il en soit, le prix d'honneur s'auréole toujours d'une gloire d'apothéose bien que l'attribution des récompenses ne soit plus entourée de la pompe d'autrefois.

Les familles arrivaient gantées de blanc, la musique attaquait une marche triomphale et précédés de leurs massiers, portant solennellement la masse d'argent, les délégués des quatre Facultés, reconnaissables à la couleur de l'épitoge agrémentée d'hermine, puis, les proviseurs tout de jaune habillés — un peu nerveux — les académiciens tout en vert, les hauts dignitaires ecclésiastiques, les généraux en grande tenue, et enfin le ministre, qui y allait d'un discours bien senti sur les humanités. Le soir, il réunissait les lauréats à un diner où coulait le champagne et régnait la cordialité.

***

L'instituteur en 1792

M. Lousteau, instituteur à Pardies (Basses-Pyrénées), vient de faire, dans les archives de sa commune, une curieuse découverte qui précise, d'une manière très suggestive, la situation des instituteurs au moment de la Révolution : c'est la « police d'abonnement » d'un de ses lointains prédécesseurs qui signa un contrat d'engagement avec la commune de Pardies, le 29 juin 1792.

« L'an IV de la Liberté, en assemblée générale de la communauté de Pardies, s'est présenté le sieur Bourret, pour servir de maître d'école, pour l'espace d'une année, pour montrer les enfants et filles du village à lire, écrire et chiffrer.

« Les officiers municipaux s'engagent à payer au Sr Bourget, régent, la somme de 150 livres, en espèces, des écus de 6 francs ou de 3 livres ou de monnaie de cuivre. Et ledit s'engage à faire école, depuis 9 h. du matin jusqu'à midi. Et rentrera à 1 heure de relève. Et demeurera jusqu'à 4 h. ou 4 h. 1/2 Et que ledit ne tiendra l'école que l'espace de 11 mois, savoir un mois de vacances, savoir 15 jours pour moissonner le froment et les 15 autres pour ramasser le mailloc.

« Fait au lieu de Pardies, maison commune. »

Les instituteurs de l'an 1923, apprécieront les progrès réalisés depuis 1792. Ce contrat n'était valable que pour un an.

Aujourd'hui, les maîtres sont liés avec l'Etat par un contrat à vie, avec un traitement et une retraite. La durée de l'année scolaire était de 11 mois consécutifs, sans congés à Pâques ni au jour de l'an.

Et encore le mois de vacances prévu n'était pas destiné à assurer le repos des enfants et du maître, mais à permettre aux enfants de participer aux travaux agricoles.

Chronique Locale

SISTERON

Fête du 14 Juillet

Outre la distribution solennelle des prix faite aux élèves du Collège, qui aura lieu ce matin à 10 heures, à l'Eldorado sous la présidence de M. Paul Reynaud, député, la journée comprend le programme suivant :

A 6 heures du matin, salves d'artillerie ; à 14 heures cours Melchior Donnet, grand concours de boules organisé par la "Boule Sisteronnaise" ; à 21 heures cours Paul Arène, concert musical donné par les "Touristes des Alpes", dont voici le programme :

Le Compiègnois, pas redoublé,	Leblan.
La Bordelaise, polka p. 2 pistons.	Mullot.
Valse des Officiers,	Ligner.
La Fille du Tambour-Major, fant.	Offembach
Los Banderilleros marche espagnole,	July.

A 22 heures sur le prè de foire, feu d'artifice ; à 23 heures rue de Provence, grand bal public.

Permis de Chasse

Aux termes des instructions en vigueur, tous les permis de chasse sont arrivés à expiration le 30 juin dernier.

En conséquence, les chasseurs ont tout intérêt à produire dès maintenant leur demande accompagnée de la quittance du percepteur, de façon à permettre la délivrance du permis avant l'ouverture de la chasse, et d'éviter ainsi tout retard, susceptible de se produire, en raison du grand nombre de demandes qui sont, chaque année, formulées, les derniers jours qui précèdent l'ouverture.

Les demandes seront comme à l'ordinaire, visées par le maire de la commune dans laquelle les pétitionnaires ont leur résidence ou leur domicile et adressées à la sous-préfecture.

Les Boules

Le promeneur qu'un moment d'oisiveté attirerait vers un point de la ville ne pourrait mieux faire que de diriger ses pas vers les jeux de boules de la place de l'Eglise et de St-Jaume. Il y verrait une multitude de joueurs, jeunes et vieux, se livrer à ce sain sport, mais non sans danger, jusqu'à l'approche de la nuit.

A la vérité, nous devons convenir que ce jeu a pris chez nous, comme ailleurs, une extension qui contrebalance le sport de la danse.

Depuis la paix, on joue dur et ferme et tout sisteronnais qui se respecte doit être aujourd'hui un boulomane accompli : tel citoyen qui, il y a quelques années ignorait les boules, se révèle aujourd'hui un tireur émérite ; tel indifférent qui paisiblement voyait se dérouler une partie est devenu par la suite un pointeur recherché. C'est à ce jeu que les enfants au biberon oublient leur nourrice, les écoliers leur version latine, les ouvriers les soucis de l'atelier, les négociants les tracas du commerce, les fonctionnaires le *spleen* du bureau, les professeurs relèguent bien loin derrière eux leur éloquence de la chaire et les magistrats oublient à ce sport toute l'austérité de leur fonction.... Et on joue les dimanches, jours de fêtes et de semaine

Les concours de boules qui ont lieu chez nos voisins trouvent ici à Sisteron des partenaires redoutables, les as boulomanes ont connu à ces concours tantot la victoire, tantôt la défaite, la défaite glorieuse s'entend...

Je viens de voir sur les murs de la ville une affiche annonçant un grand concours de boules qui va avoir lieu à Gap doté de 9,400 fr. de prix. Certes, la gajeure est tentante et je suis persuadé que les distingués boulomanes sisteronnais ne failliront pas a leur adresse et que leurs couleurs sortiront victorieuse du tournoi interdépartemental de Gap. C'est mon vœu le plus sincère.

Musique — M. Bombled, chef de musique, prévient les jeunes gens désireux d'apprendre le solfège qu'un cours gratuit commencera le 3 septembre. Se faire inscrire avant cette date, âge minimum 12 ans.

A l'occasion de la fête M. Imbert, mutilé de guerre, ouvrira au cours Saint-Jaume à partir de 2 heures du soir un tir à l'arbatète. Un concours est ouvert et consiste à placer 4 flèches sur un carton numéroté. Une belle paire de poulets livrable le soir même sera le lot du gagnant. La série de 4 flèches est vendue 1 fr.

P. L. M. — *Agenda "Savoie-Dauphiné* — La compagnie P.L.M. a entrepris la publication de six albums illustrés concernant les différentes régions touristiques de son Réseau. Le premier de ces albums, qui vient de paraître, se rapporte à la région si connue et si admirée "Savoie-Dauphiné".

Edité au format 24/15, sous couverture en couleurs, cet album comporte 24 belles illustrations en héliogravure ne portant aucun texte, mais recouvertes, chacune, d'un papier soie sur lequel est imprimée la description sommaire du site ou de la région représentée, Chaque gravure conserve ainsi un caractère très artistique.

En vente au prix de 4 francs dans les Agences, Bureaux de renseignements, Bibliothèques et Entreprises des Services Automobiles du Réseau P. L. M.

Envoi par poste recommandé sur demande, accompagnée de la somme de : 4 fr. 55 pour la France et de 4 fr. 90 pour l'étranger, adressée à Paris à l'Agence P.L.M., 88, rue St-Lazare, ou au Service de la Publicité de la Compagnie P. L. M., 20 boulevard Diderot.

Comice Agricole

La Commission du Comice Agricole de Sisteron réunie le samedi 7 courant, a donné un avis favorable à une délibération de l'Office départemental des Basses-Alpes tendant à ce que les Expositions-Concours des comices agricoles de Barcelonnette, Castellane, Forcalquier et Sisteron, n'aient lieu, dorénavant, que tous les quatre ans par voie de roulement. Un tirage au sort désignera le mode de roulement entre ces quatre comices.

La modicité des ressources de l'Office départementale ne permettait effectivement d'allouer qu'une subvention minime aux concours annuels. Cette subvention concentrée toutes les années sur un seul comice permettra à celui-ci d'allouer aux exposants des récompenses beaucoup plus importantes que celles décernées jusqu'ici.

Nous ne pouvons qu'approuver les décisions de l'Office agricole départemental et du Comice agricole de Sisteron.

Foire. — Après demain lundi se tiendra dans notre ville une des plus importantes foires de l'année.

ETAT-CIVIL

du 6 au 13 Juillet 1923

NAISSANCES

Pierre-Paul-Alexandre Meynier.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

MARIAGES

Néant.

Décès

Marie-Madeleiae Guilhon, veuve Silve, 86 ans, rue de l'Evêché.

Eugène Bruno, 71 ans, hôpital.

La MOTTE-du-CAIRE

FETE PATRONALE

de la Sainte-Madeleine

des 21, 22 et 23 Juillet 1923

— PROGRAMME —

Samedi 21 — à 21 h. retraite aux flambeaux. Feu de joie.

Dimanche 22 — à 5 h. salves d'artillerie, réveil en fanfare ; à 15 heures, jeux divers avec prix (course en sac, jeu de la toupine, jeu des trois sauts, concours de grimaces, mât de cocagne, concours de valse). A 21 heures, illuminations, tirage d'un superbe feu d'artifice ; à 22 h. bataille de confetti, concours de chant.

Lundi 23 — à 8 h. grand **concours de boules**, 1° prix 100 fr. et la moitié des entrées fixées à 6 fr. par équipe de 3 joueurs, 2me prix, 50 fr. et l'autre moitié des entrées, 3me prix, deux bouteilles de champagne ; à 17 h. **course régionale de bicyclettes** (8 km.) 1° prix 20 fr. et la moitié des entrées fixées à 2 fr. par coureur, 2me prix, 10 fr. et l'autre moitié des entrées ; à 17 h. 30, *Course locale de bicyclettes*, prix, 10 f. à 17 h. 45, course pédestre, 1° prix, 15 fr., 2me prix, 5 fr. ; à 18 h. départ d'une superbe Montgolfière.

Pendant toute la durée des fêtes : *Bal champêtre* avec le concours d'un brillant orchestre. Tir à la cible au fusil de chasse, prix, un permis de chasse. Concours de pointage aux

© VILLE DE SISTERON

boules (exclusivement réservé par le comité), prix un permis de chasse pour le dimanche et un deuxième permis pour le lundi.

Le jet de serpenteaux est rigoureusement interdit La Commission ainsi que la Municipalité déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

Le Comité. *Le Maire,*
RÉYNIER

A VENDRE fonds de commerce d'hôtel et une salle de **spectacles**, agencée pour cinéma, théâtre et bal.
S'adresser à l'**Hôtel Guindon** à Sisteron.

Machine à Ecrire "Underwood"
portative
ACCESSOIRES ET RUBANS
En vente à l'imprimerie-librairie P Lieutier, **25**, rue Droite, Sisteron.

Conseil d'hygiène

Les affections des voies respiratoires reçoivent souvent de la chaleur un véritable coup de fouet. C'est ainsi qu'en été beaucoup d'asthmatiques voient leur accès augmenter de fréquence et d'intensité. Aussi leur recommandons-nous la Poudre Louis Legras, qui réussit à coup sûr ; elle soulage instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe, l'oppression et les quintes de toux de bronchites chroniques. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé a Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris

---

Etude de Me Guillaume Buès,
Capacitaire en Droit
Successeur de Me BOREL
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Prorogation et Modification
DE SOCIÉTÉ
en Nom Collectif

Suivant acte aux minutes de Me **Buès**, notaire à Sisteron en date du sept Juillet mil-neuf-cent-vingt-trois, la société en nom collectif existant entre :

1° Monsieur Auguste-Charles-Joseph **Richaud**,
2° Monsieur Ernest-Adolphe-Lorent **Richaud**,
3° Monsieur Marius-Simon **Bontoux**,
minotiers demeurant et domiciliés à Sisteron;

Sous la raison sociale *RICHAUD FRERES et BONTOUX*, pour l'industrie de la minoterie, le commerce d'achat et la vente des grains, farines, sons, recoupes et céréales, au capital de *Trente mille francs*, avec siège aux moulins de la Cazette à Sisteron ;

A été prorogée jusqu'au premier septembre mil-neuf-cent-vingt-huit, sous les modifications ci-après relatées ; l'acte constitutif initial, aux minutes de Me Borel, notaire à Sisteron du vingt-cinq avril mil-neuf-cent-treize, subsistant dans ses parties non modifiées:

OBJET DE LA SOCIETE

L'objet de la Société a été étendu au commerce d'achat et vente de tous produits agricoles.

CAPITAL SOCIAL

Les associés se sont réservés la faculté d'augmenter ou de diminuer le capital social par participation ou prélèvements égaux à effectuer au moment de l'inventaire annuel.

COMPTE COURANT

Pendant le cours de la prorogation les associés pourront se mettre en compte courant avec la société.

Une expédition de l'acte sus-énoncé a été déposée le treize Juillet courant à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Sisteron et de la Justice de paix de la même ville.

Pour extrait et mention.
G. BUÊS.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Route des Alpes et du Jura

la plus merveilleuse excursion de montagne de NICE à BELFORT par les Services Automobiles P. L. M.

Les Services Automobiles de Tourisme de la route des Alpes et du Jura doivent fonctionner cette année :

A dater du 15 juin, entre Briançon et Chamonix par le Lautaret Grenoble, la Grande-Chartreuse, Aix-les-Bains, Annecy, Combloux, St-Gervais.

A partir du 1e juillet, sur l'ensemble du parcours de Nice à Belfort par Barcelonnette, Briançon, Le Lautaret, Grenoble, la Grande-Chartreuse, Aix-les-Bains, Annecy, Combloux, St-Gervais, Chamonix, Evian, Genève, Le Pailly, Morez, Salins-du-Jura, Champagnole, Besançon, magnifique route de 1.200 km. pouvant être parcourue en 3 étapes.

Entre Briançon et Chamonix, les touristes pourront suivre un autre itinéraire par le Col du Galibier, St-Jean-de-Maurienne, Albertville et les Gorges de l'Arly.

Aux Services automobiles de la route des Alpes et du Jura, se rattachent de nombreux Services annexes permettant d'excursionner dans le Briançonnais, le Vercors, le Trièves, le Massif de la Chartreuse, la Maurienne, la Tarentaise, la Vallée de la Valserine (circuit de l'Ain ; Genève, Gex, Le Pailly, Chézery, St-Germain-de-Joux, Nantua. Le Pailly, Gex, Genève) et du Doubs (circuit du Doubs : Besançon, Malbuisson, les Pargets, Consolation, Besançon).

Cette importante organisation, qui forme aujourd'hui à elle seule, un réseau automobile de 4.100 km. comporte, en 1923, les créations suivantes :

Un Service entre Le Lautaret et le Col du Galibier, pour permettre aux touristes venant de Grenoble et Briançon d'effectuer l'ascension du Galibier pendant l'arrêt au Lautaret.

Un Service spécial entre Grenoble et St-Pierre-de-Chartreuse pour les besoins des touristes allant villégiaturer à St-Pierre-de-Chartreuse, La Diat et à St-Pierre de Chartreuse-village.

D'autre part, les Services Briançon-Vallouise et Vallouise-L'Argentière-La Bessée sont prolongés jusqu'aux Claux Pelvoux et permettent ainsi aux touristes d'atteindre plus facilement la vallée de l'Aile-Froide.

EMISSION DE
BONS DE 500 frs.
A LOTS 6%
nets d'impôts présents et futurs du
CRÉDIT NATIONAL
remboursables en 26 ans et comportant 2,343,000 francs de lots annuels pour chaque série de 1 million de titres.

Prix d'émission : **490** fr.
Jouissance : 15 avril 1923.

Les demandes sont reçues sans frais à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
à DIGNE, 15, Boulevard Gassendi, à son bureau de SISTERON, rue Droite, le samedi

---

CREDIT NATIONAL

Placement de Bons 6%
de **500** frs. à lots, nets d'impôts
Prix d'Emission : 490 frs.

Quatre tirages par an comprenant :

1	lot de	500.000	francs
3	—	100.000	»
3	—	50,000	»
32	—	5,000	»
1153	—	1,000	»

Les bons non remboursés par des lots sont remboursables au plustard le 15 avril 1949.

On souscrit sans frais à la
BANQUE DES ALPES
(ancienne Banque Chabrand et Caillat)
Place du Tivoli - SISTERON

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
EXCELSIOR
Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs
EXCELSIOR-DIMANCHE
20 à 24 pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — **30** cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements:
Trois mois **18** fr. | Six mois **34** fr. | Un an **65** fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE:
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois **2** fr. **50** | Six mois **4** fr. **50** | Un an **8** fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an **15** fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites *fort intéressantes.*

En vente à la librairie LIEUTIER.

TUBERCULEUX GUÉRIS par le traitement

à base d'*ELIXIR DUPEYROUX : Mlle Marthe BOMBARDE, à Granges-/-Valognes (Vosges)*, souffrait depuis 1918 de coxalgie tuberculeuse droite et de lésions pulmonaires, suivant le diagnostic des majors de l'hôpital de Bruyères. La malade ne pouvait se tenir debout et éprouvait de violentes et continuelles douleurs dans la hanche et le genou droits. Commença le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX en novembre 1919. Quatre mois après, *Mlle BOMBARDE* put se lever et marcher avec des béquilles. En novembre 1920, elle marchait sans béquilles et se considérait comme parfaitement guérie (lettre du 25 juillet 1921). Le 31 janvier 1922, *Mlle BOMBARDE* écrit que sa guérison est bien définitive et le confirme encore, le 16 janvier 1923 ; *M. Gustave CHANDON, peintre, 86, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine)*, souffrait depuis janvier 1920 de congestion pulmonaire avec étouffements, quintes violentes, suivies de crachements de sang, transpirations nocturnes, oppression, appétit défaillant, manque total de forces l'obligeant à garder le lit. A commencé le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX le 28 février 1920. Son frère écrivait le 25 mars 1920 qu'il commençait à se tenir debout et à marcher seul, il toussait et crachait beaucoup moins, mangeait mieux et dormait ses nuits entières. Guéri en mai 1920, la guérison est définitive, comme l'attestent la lettre du 7 mars 1921 et celle du 21 janvier 1923, où *M. CHANDON* déclare qu'il va très bien, malgré que son métier l'oblige à travailler dans les courants d'air ; *M. Leon JOLY, 32, Rue d'Assas, à AIRE-sur-la-LYS (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis l'âge de 11 ans de ganglions tuberculeux du cou. A 12 ans on l'avait opéré inutilement, puis en 1907, survint une péritonite tuberculeuse, laquelle fut suivie de congestion pulmonaire double et bronchite chronique. Les ganglions du cou grossirent à tel point, que, par la compression qui s'en suivit, le malade ne voyait plus clair et ne pouvait plus se conduire. Le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX fut commencé en mars 1918. Quelques semaines après, l'appétit et la vue revinrent, les maux de tête, la toux, les expectorations disparurent, les ganglions diminuèrent. En octobre 1919 le malade était complètement guéri et avait repris 13 kilogs. Cette guérison s'est maintenue car les lettres écrites par *M. JOLY* les 9 décembre 1919, 7 janvier 1922, et 28 janvier 1923, témoignent que sa santé continue à être excellente. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de *Traitement des Tuberculoses* avec un questionnaire pour *Consultations Gratuites* par correspondance. Il expédie à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX, contre 11 francs en mandat-carte. — Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 14 heures à 16 heures.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent.
Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets.
Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : **8** francs.
Franco : **9** fr. **30** — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco **32** francs.
PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Rœu

PHOTOS D'ART
Raybaud
Photographe -:- *DIGNE-SISTERON*

M. **RAYBAUD**, photographe à Digne, informe le public qu'il ouvre à **Sisteron**, un SALON de POSE photographique, S'adresser à la librairie Clergue.
Il opèrera deux fois par mois, notamment les jours de foire.
Un avis fera connaître les jours fixés.

M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON, le **lundi 16 Juillet** jour de foire.

Grand assortiment DE CHAUSSURES
-:- EN TOUS GENRES -:-
AUTRAN ADOLPHE
11, Rue de Provence - SISTERON -

M. **Autran** informe sa nombreuse clientèle que par suite des achats faits avant la hausse il livrera sa marchandises aux anciens prix.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dèpot de chapeaux Panama, Equateur et Pèruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

Vos AUTOMOBILE - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

ECHANGE

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 H
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à la journée -:- Prix réduits

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes
Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé

Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON